

2026 - 013 NOMBRE DE MEMBRES

AFFÉRENT AU CONSEIL MUNICIPAL	EN EXERCICE	QUI ONT PRIS PART A LA DÉLIBÉRATION
27	27	27

Séance du 09 février 2026

Date de la convocation :
02/02/2026
Date d'affichage :
02/02/2026

L'an deux mille vingt-six, le **lundi 9 février à 19h00** le Conseil Municipal de cette Commune convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi **au Centre Yves Montand de RIBÉCOURT**, sous la présidence de **Monsieur LÉTOFFÉ Jean-Guy, Maire**.

Présents : M. LÉTOFFÉ Jean-Guy, Mme BALITOUT Hélène, M. CALMELS Daniel, M. BELLOT Patrice, Mme BLONDEAU Isabelle à partir de 19h10, M. CARRASCO José, Mme BILLOIR Suzanne, M. BONNETON André, Mme FRÉTÉ Thérèse, Mme CARVALHO Michèle, M. GILLOT Jean-Pierre, Mme PIENS Antonella, M. COPPIN Franck, M. LANCIEN Yves, M. CARON Joël, M. CANTRAINE Hervé, Mme HAINEZ Carole, M. POTET Patrick, Mme GANZITTI GROSCAUX Marina, M. HARDY Gilles à partir de 19h09, Mme CHARLET Valérie, M. CATRY Bruno.

Excusés : Mme KONATÉ-MARTIN Catherine, Mme BLONDEAU Isabelle jusqu'à 19h10, M. LERICHE Bruno, Mme GONIN Sabrina, Mme COULON Nadège, Mme DOGIMONT Laurette, M. HARDY Gilles jusqu'à 19h09

Pouvoirs : Mme KONATÉ-MARTIN Catherine à M. CARON Joël, Mme BLONDEAU Isabelle à M. LÉTOFFÉ Jean-Guy jusqu'à 19h10, M. LERICHE Bruno à M. BELLOT Patrice, Mme GONIN Sabrina à Mme BALITOUT Hélène, Mme COULON Nadège à Mme FRÉTÉ Thérèse, Mme DOGIMONT Laurette à M. CALMELS Daniel,

Secrétaire de séance : M. CARRASCO José

AFFAIRES SOCIALES

Reversement des dons collectés à l'occasion du Marché de Noël 2025
MDQ

RAPPORTEUR : Mme PIENS

Lors du dernier marché de Noël de la ville, la Maison de Quartier a organisé un atelier de toile participative permettant à chaque participant d'inscrire son prénom ou un mot inspirant sur la toile et de contribuer financièrement sous forme d'un don aux actions mises en place par l'association CKBD ce qui permettra :

- *De sensibiliser les jeunes à l'engagement associatif et à la solidarité,*
- *Encourager la créativité et la participation collective,*
- *Contribuer de façon ludique à la vie locale.*

Chacun a pu repartir avec un bracelet personnalisé au nom de l'association.

La régie permanente de recettes de la Maison de Quartier a été modifiée pour permettre la récolte des dons.

Vu l'article 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté n°2022-219 en date du 24/11/2022 portant institution d'une régie temporaire de recettes pour la collecte de dons à l'occasion du Marché de Noël 2025 ;

Vu l'avis favorable du Bureau Municipal en date du 29 janvier 2026 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **l'unanimité** ;

APPROUVE le reversement total des dons collectés d'un montant de **190,79** € au profit de l'association Cékedubonheur (CKBD), Association régie sous la Loi 1901, ayant son siège social 33 rue Emile Cordon – 93400 SAINT-OUEN ;

CHARGE ET DELEGUE, Monsieur le Maire ou son représentant, le Directeur Général des Services et le Trésorier, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

PRECISE que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de AMIENS, 14 rue Lemerchier – CS 81114 – 80011 Amiens Cedex 01, qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr, dans le délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité rendant la présente décision opposable.

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

José CARRASCO

Jean-Guy LÉTOFFÉ

